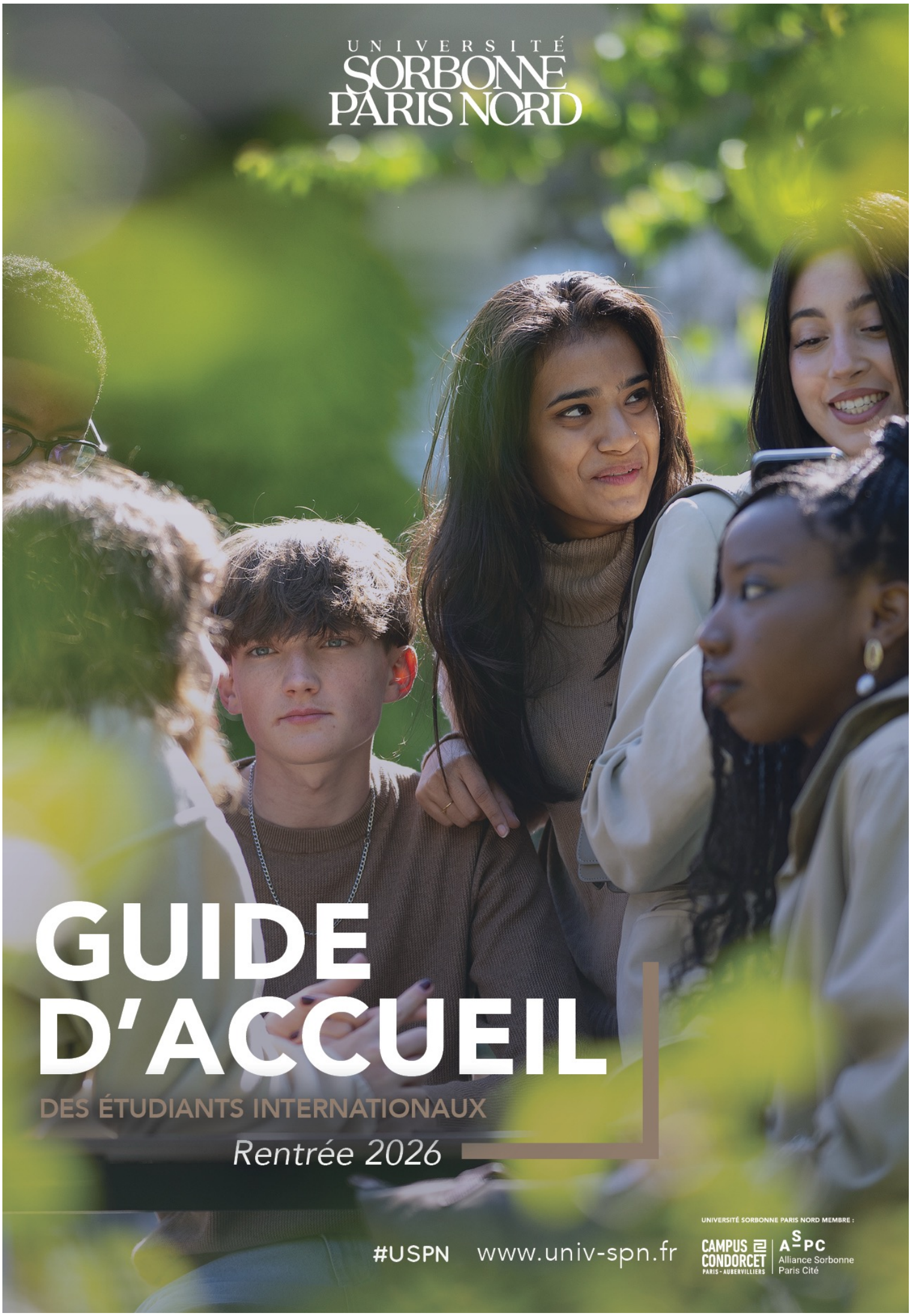


UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

GUIDE D'ACCUEIL

DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Rentrée 2026

#USPN www.univ-spn.fr

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET PARIS - AUBERVILLIERS | ASPC Alliance Sorbonne Paris Cité

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente 4

À propos de l'Université Sorbonne Paris Nord 5

Pourquoi choisir l'Université Sorbonne Paris Nord ? 5

Sorbonne Paris Nord en quelques chiffres 6

Plan d'accès aux sites de l'université - Plan des Services 7

Je conçois mon projet d'études à l'Université Sorbonne Paris Nord 13

Je consulte l'offre de formation 13

Je candidate à une mobilité individuelle ou encadrée 13

Les aides et bourses auxquelles je peux prétendre 13

J'obtiens mon visa pour études 14

Je trouve un logement et je l'assure 14

Je souscris à une assurance responsabilités civile 15

Je prévois mon budget 16

Mes démarches d'installation en France et à l'université 17

Check-List des documents indispensables 17

Je valide mon VLS-TS 18

J'effectue ma première demande ou mon renouvellement de titre de séjour 18

Je m'inscris administrativement 19

Je procède à mon inscription pédagogique 19

Je souscris à l'assurance maladie et à la complémentaire santé 20

J'ouvre un compte en banque 20

SOMMAIRE

La Vie étudiante à l'Université Sorbonne Paris Nord **21**

Être orienté, écouté et accompagné tout au long de mon cursus 21

Le Bureau Bienvenue en France 21

Les équipes pédagogiques et administratives 22

Le Service de Santé Étudiante 23

Le bureau Handicap Étudiant 23

Le Service de Valorisation, d'Orientation et d'Insertion professionnelle de l'Étudiant (Service VOIE) 24

Le bureau de la Vie Sociale Étudiante 24

Le Service d'Action Sociale du CROUS 25

J'acquiers des compétences particulières et je m'engage à Sorbonne Paris Nord **26**

Je me perfectionne en Français avec l'Espace Langues 26

Je participe à des activités culturelles avec le Service Culturel 27

Je fais du sport avec le DAPS 27

Je pars à l'étranger avec la Direction des Relations Internationales 28

Je révise et prépare mes examens 28

Je m'engage auprès d'une association étudiante ou j'en créer une 29

La vie dans la région **30**

Je me déplace en région île de France 30

Je souscris à un abonnement de transport 30

Je prends connaissance des numéros d'urgence 31

Je découvre la culture Française, la région parisienne et je me divertis 32

Coup de pouce 33

Le mot de la Présidente

Chères étudiantes, chers étudiants,

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue au sein de notre université Sorbonne Paris Nord.

En choisissant notre établissement pour poursuivre vos études, vous rejoignez une communauté académique ouverte sur le monde, riche de sa diversité culturelle, linguistique et intellectuelle. Votre présence contribue pleinement à l'enrichissement de notre campus et participe au dialogue interculturel qui constitue l'une des grandes forces de notre université.

Nous avons à cœur de vous offrir un environnement d'études stimulant, propice à la réussite de vos projets académiques, professionnels et personnels. Tout au long de votre parcours, nos équipes administratives, pédagogiques et associatives seront à vos côtés afin de vous accompagner dans votre intégration et faciliter votre vie quotidienne.

Étudier à l'international est une expérience unique, faite de découvertes, de rencontres et d'opportunités. Je vous encourage à profiter pleinement de cette aventure, à vous engager dans la vie universitaire et à partager votre culture, vos idées et vos talents avec l'ensemble de notre communauté.

Je vous souhaite une excellente rentrée, beaucoup de succès dans vos études et un séjour riche en expériences au sein de notre université.

Bienvenue et très belle année universitaire à toutes et à tous.

Nathalie CHARNAUX
Présidente de l'université ***Sorbonne Paris Nord***

À propos de l'université Sorbonne Paris Nord

➢ Pourquoi choisir l'université Sorbonne Paris Nord ?

L'université Sorbonne Paris Nord (Paris XIII), est l'une des 13 universités héritières de la Sorbonne historique. Elle se distingue par son caractère transdisciplinaire, son ancrage au sein d'un territoire à forte dimension culturelle et ses nombreux partenaires internationaux qui profitent à toute la communauté.

Implantée en Seine-Saint-Denis, au nord de Paris, elle bénéficie d'un environnement social et culturel stimulant, à la croisée des dynamiques locales et des enjeux globaux. Cette position géographique, à la fois proche de Paris et profondément intégrée dans un tissu urbain jeune et cosmopolite, confère à l'université une identité résolument ouverte sur le monde.

L'université Sorbonne Paris Nord a également obtenu deux étoiles sur trois du label **« Bienvenue en France »**, délivré par Campus France, qui reconnaît la qualité de l'accueil réservé aux étudiantes et étudiants internationaux.

Ce label valorise les établissements qui mettent en place des services adaptés pour accompagner les publics internationaux avant, pendant et après leur arrivée en France. Il repose sur plusieurs critères exigeants (28 indicateurs) : accès à l'information, accueil administratif, accompagnement à l'installation (logement, démarches), intégration dans la vie universitaire et suivi des parcours, etc.

Pour l'université Sorbonne Paris Nord, cette démarche représente plusieurs enjeux forts :

- **Garantir une expérience d'accueil de qualité**, grâce à un accompagnement personnalisé et à des dispositifs facilitant l'installation et la réussite des étudiants internationaux.
- **Structurer et améliorer en continu les services proposés**, en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'établissement autour d'une dynamique partagée.

Avec cette démarche, l'Université Sorbonne Paris Nord affirme son ambition de devenir un campus de référence pour l'accueil des étudiants internationaux et renforcer la qualité des services qu'elle leur propose.

➢ Sorbonne Paris Nord en quelques Chiffres



5 UFR **3** IUT

1 Institut



31
laboratoires



27 000
étudiants



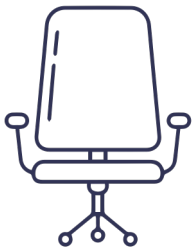
8 000
diplômes / an



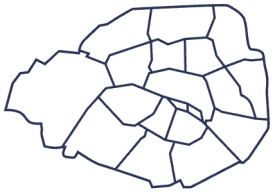
543
doctorants



1 447
Enseignants, enseignants-chercheurs



840
personnels administratifs



5 sites au nord de Paris

➢ Plan d'accès aux sites de l'université - Plan des Services

https://www.univ-spn.fr/venir-a-sorbonne-paris-nord/

Campus de Villetaneuse



99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

EN VOITURE

À partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie N°2 (Saint-Denis – Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

EN TRANSPORTS EN COMMUN

À partir de Paris

Train ligne H, de la Gare du Nord (quais 30 à 36), jusqu'à la gare d'Epinay-Villetaneuse.

En Gare du Nord, suivre l'une des directions Persan-Beaumont, Valmondois, Monsoult-Maffliers ou Pontoise en vérifiant, sur le quai de départ, que le train s'arrête en gare d'Epinay-Villetaneuse.

En Gare d'Epinay-Villetaneuse, sortie côté Villetaneuse puis prendre la ligne T11 en direction du Bourget et descendre à l'arrêt Villetaneuse-Université. Ou, toujours en Gare d'Epinay-Villetaneuse, prendre le bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université paris 13.

Vous pouvez également emprunter le Tramway T8 à partir de Saint-Denis Porte de Paris (M13) et descendre au terminus Villetaneuse Université.

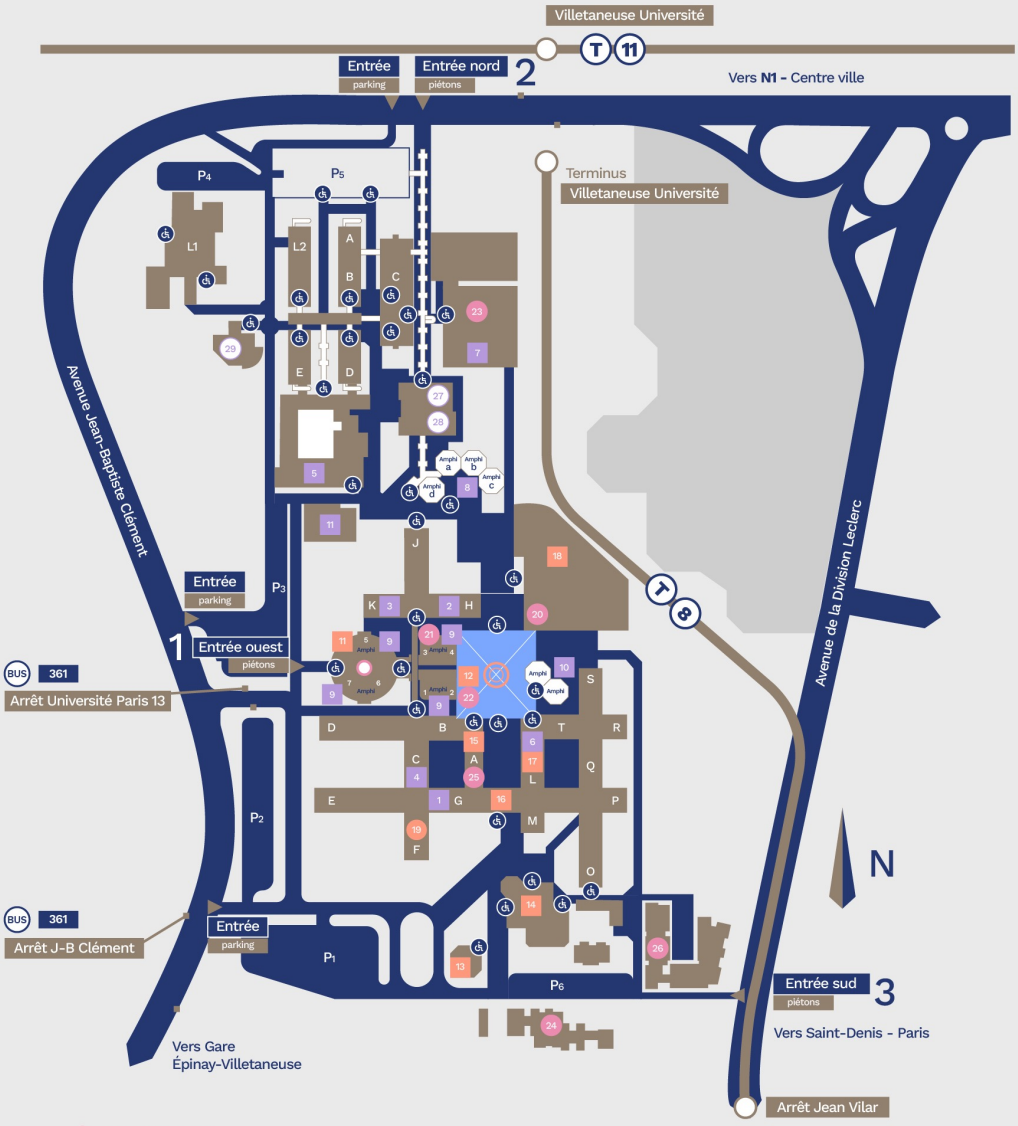
Depuis le campus de Saint-Denis

Prendre le Tramway 1 à la station Marché de Saint-Denis jusqu'à Saint-Denis Gare puis le Tramway 8 direction Gare d'Enghien, arrêt Carnot

Depuis le campus de Bobigny

Marcher directement depuis le campus jusqu'au bus 152, station La Courneuve-8 mai 1945 ou prendre le Tramway 1 à Drancy-Avenir pour atteindre cette station. Descendre à Jean Jaurès – Division Leclerc puis prendre le T11 jusqu'à l'arrêt Villetaneuse-Université.

Campus de Villetaneuse



Accueil / Boutique

Composantes - Départements

1. UFR Sc. Info Com - *Sciences de l'Information et de la Communication*
2. UFR DSPS- *Droit, Sciences Politiques et Sociales*
3. UFR SEG- *Siences Économiques et de Gestion*
4. UFR LLSHS - *Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés*
5. Institut Galilée
6. IUT de Villetaneuse
7. DAPS - *Département des Activités Physiques et Sportives*
8. Amphis - *a b c d*
9. Amphis - *1 2 3 4 5 6 7 (7e étage)*
10. Amphis IUT
11. Bâtiment U - *Modulaire*

Services communs

11. Service VOIE
12. Service culturel
13. Assistante sociale
13. Médecine préventive
14. Restaurant universitaire CROUS
15. Formation continue (rdc)
16. Espaces langues
17. Relations internationales
18. Bibliothèque universitaire
19. Scolarité centrale / inscriptions

Vie étudiante

20. Bureau Handicap Étudiant
20. Maison des étudiants
20. Accueil des étudiants internationaux (Bienvenue en France)
21. Associations étudiantes
21. Bureau du vice-président étudiant
22. Cafétéria du CROUS

FORUM

23. Gymase
24. La Chaufferie
25. Salle de réunion étudiants
26. Logements étudiants

Administration

27. Présidence / administration
28. BRED *Bureau de la recherche et des Études Doctorales*
29. Restaurant administratif

Accès PMR

Campus de Bobigny



IUT de Bobigny
L'Illustration – 1, rue de Chablis
93017 Bobigny Cedex

UFR SMBH
74 rue Marcel Cachin
93017 Bobigny Cedex

EN VOITURE

À partir de Paris
Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite) direction « Faculté de médecine ».

EN TRANSPORTS EN COMMUN

À partir de Paris
Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.

Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtillières.

Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.

Depuis le campus de Saint-Denis
Tramway Ligne n°1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.

Depuis le campus de Villetaneuse
Prendre le T11 jusqu'au Bourget puis marcher pour prendre le bus 152 à Jean Jaurès – Division Leclerc, direction Porte de la Villette et s'arrêter à la station La Courneuve-8 mai 1945. Marcher directement jusqu'au campus ou prendre le Tramway 1 pour deux stations et s'arrêter à Drancy-Avenir, Arrêt à Marché de Saint-Denis puis Tramway Ligne n°1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.

Campus de Bobigny



Composantes - départements

1. UFR SMBH - *Santé, Médecine, Biologie Humaine*
2. IUT de Bobigny
3. DAPS - *Département des Activités Physiques et Sportives*
4. Amphi Pierre-Gilles-de-Gennes *(rdc)*
5. Amphi Robert-Escarpit *(rdc)*
6. Amphi Hannah-Arendt *(mezzanine)*
7. Amphi Johannes-Gutenberg *(1er / 2ème étages)*
8. Laboratoire de recherche - *UFR SMBH*
9. Amphi - *Montaigne (rdc)*
   - *Harvey (rdc)*
   - *Paracelse (rdc)*
   - *Maïmonide (rdc)*

Services communs

10. VOIE
11. Scolarité / Inscription
12. Service culturel
13. Bibliothèque Jean-Dausset
14. Restaurant Universitaire CROUS
15. Médecine préventive

Vie étudiante

16. Gymnase *(1er étage)*
17. Cafétéria du CROUS
18. Gymnase La Chaufferie
19. Logements étudiants

Administration

20. Secrétariat pédagogique - *IUT (mezzanine)*
20. Secrétariat pédagogique - *UFR (mezzanine)*
20. Direction IUT *(1er étage)*
20. Direction UFR *(niveau mezzanine)*
20. Salle du conseil *(1er étage)*

Accès PMR

Campus de Saint-Denis



Place du 8 mai 1945
93206 Saint-Denis Cedex

EN VOITURE

À partir de Paris
Porte de la Chapelle > Autoroute A1 > Sortie N°2 (St-Denis – Stade de France)
Puis suivre direction St-Denis centre-ville jusqu'à la Place du 8 mai 1945

EN TRANSPORTS EN COMMUN

À partir de Paris
De la Gare du Nord, jusqu'à la gare de Saint-Denis. En Gare du Nord, suivre l'une des directions Ermont-Eaubonne, Luzarches, Persan-Beaumont ou Valmondois en vérifiant, sur le quai de départ, que le train s'arrête en gare de Saint-Denis.

En Gare de Saint-Denis : Tramway ligne N°1 jusqu'à Saint Denis « Marché de Saint-Denis » ou 12 min à pied.

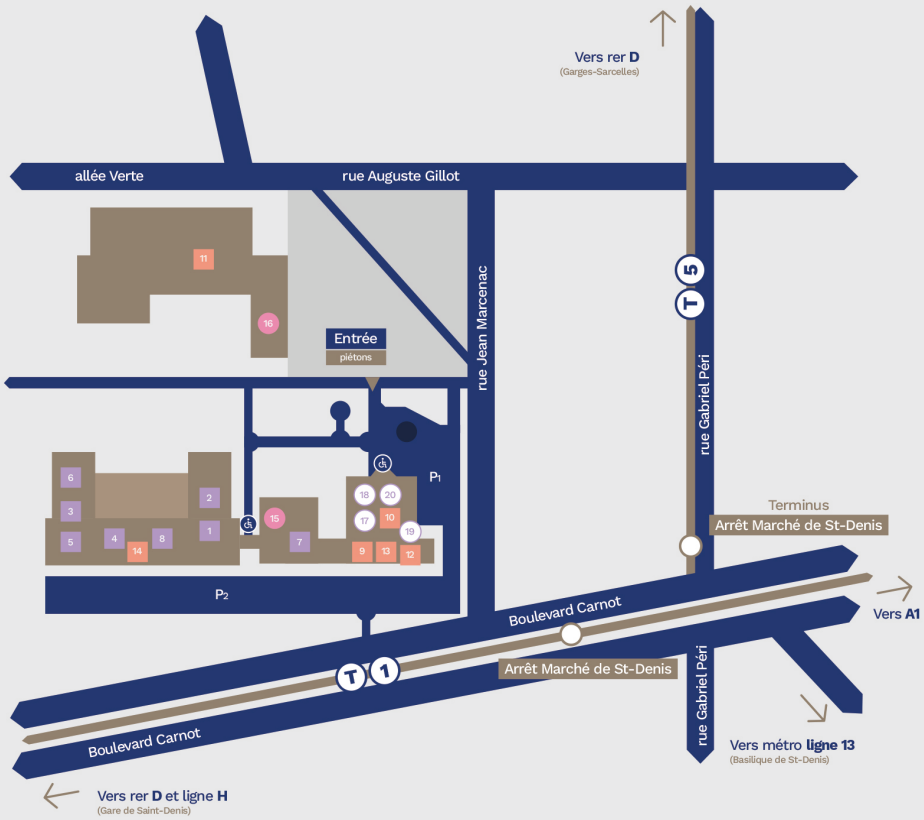
RER D, jusqu'à la gare de Saint-Denis. En Gare de Saint-Denis : Tramway ligne N°1 jusqu'à Saint Denis « Marché de Saint-Denis » ou 12 minutes à pied.

Métro Ligne 13 [direction St-Denis Université] jusque « Saint-Denis Basilique » puis chemin piétonnier jusqu'à l'IUT (une petite dizaine de minutes).

Depuis le campus de Bobigny
Tramway Ligne n°1 [direction St-Denis] jusqu'à Saint-Denis « Place du marché »

Depuis le campus de Villetaneuse
Prendre le Tramway 8 pour atteindre Saint-Denis Gare puis le Tramway 1 jusqu'à la station Marché de Saint-Denis.

Campus de Saint-Denis



Départements

1. GMP - *Génie mécanique et productique (rdc)*
2. HSE- *Hygiène, sécurité et environnement (1er étage)*
3. GEA- *Gestion des entreprises et des administrations (5e étage)*
4. MP- *Mesure physique (2e étage)*
5. GIM- *Génie industriel et maintenance (1er étage)*
6. TC- *Technique de commercialisation (2/3e étage)*
7. Amphis- *1,2,3,4 (sous-sol)*
8. Service de formation continue et d'apprentissage - *(2e étage)*

Services communns

9. Scolarité / inscriptions (rdc)
10. Bibliothèque Universitaire (3e étage)
11. Restaurant universitaire CROUS
12. Médecine préventive (rdc)
13. Bureau des sports (rdc)
14. Plateaux techniques (sous-sol)

Vie étudiante

15. Cafétéria du CROUS *(rdc)*
16. Logements étudiants

Administration

17. Direction IUT *(1er étage)*
18. Salle du conseil *(1er étage)*
19. Centrale des IUT *(1er étage)*
20. Laboratoire de langue *(4e étage)*

Accès PMR

Je conçois mon projet d'études à l'Université Sorbonne Paris Nord

➢ Je consulte l'offre de formation

L'université propose de nombreuses formations qui peuvent me correspondre.

Je consulte l'offre de formation afin de m'informer sur les conditions d'admission et être sûr que la formation pour laquelle je candidate correspond à mon projet d'études.

Pour plus d'information, je consulte le lien :
https://www.univ-spn.fr/inscriptions/

➢ Je candidate pour une mobilité individuelle ou encadrée

Je consulte le site de Campus France via le lien suivant :
https://www.campusfrance.org

Je peux y trouverez toutes les informations relatives à mon projet de mobilité : étudier en France, préparer mon séjour (démarches administratives), vivre en France (se loger, se soigner, travailler, la vie quotidienne).

➢ Les aides et bourses auxquelles je peux prétendre

Avant d'arriver sur le territoire, je me renseigne sur les différentes bourses et aides financières existent. Selon ma situation, elles peuvent être accordées par :

- Mon pays d'origine ;
- Le gouvernement Français,
- L'Union Européenne ;
- Une organisation Internationale.

Pour plus d'information, je peux consulter le site de Campus France qui répertorie l'ensemble des programmes de bourses disponibles. Voici le lien utile :
https://www.campusfrance.org/fr/bourses-etudiants-etrangers

Campus France : Établissement public chargé de la mobilité étudiante

➢ J’obtiens mon visa pour études

Afin de suivre mes études ou faire de la recherche en France, je dois demander un visa auprès du consulat français compétent dans mon pays de résidence.

Différentes catégories de visas sont délivrées pour les étudiants internationaux ; les services consulaires sont chargés du traitement de la demande de visa.

Plus d’infos sur le site Campus France :
https://www.campusfrance.org/fr/visas-et-cartes-de-sejour#:~:text=LES%20%C3%89TAPES%20DE%20LA%20DEMANDE,sign%C3%A9%20au%20centre%20de%20collecte

Si je suis ressortissant d’un pays de l’Espace économique européen, je n’ai pas besoin d’un titre de séjour ni d’un visa. Une carte d’identité suffit.

➢ Je trouve un logement et je l’assure

Trouver un logement est l’une des premières étapes importantes pour une majorité d’étudiants. Le parc de logements étudiants en Ile-de-France étant limité, l’université dispose d’un bureau de vie sociale qui m’accompagne pour démarrer mes démarches de demande de logement.

Mail de contact de la Vie Sociale Étudiante :
vse@univ-paris13.fr

Il est recommandé de débuter vos recherches le plus tôt possible, avant la rentrée universitaire, et de multiplier vos demandes pour augmenter vos chances d’obtenir un logement.

Pour plus d’information, voici le lien nécessaire :
https://www.univ-spn.fr/logement-restauration/

Les pièces justificatives que je dois fournir pour une demande de logement (bailleur public ou privé) :

- Certificat de scolarité de l'année N-1 + année N+1 (si vous n'avez pas encore le certificat, une attestation d'acceptation à la formation sera acceptée) ;
- Photocopie de la pièce d'identité ou titre de séjour ou passeport et visa ;
- Attestation de bourse sur critères sociaux ou un contrat de travail ;
- Attestation d'un garant physique en France + ses 3 derniers bulletins de salaire + son dernier avis d'imposition.

Que faire en cas d'absence de garant physique ?

Le service Visale : http://www.visale.fr/
ou **« Garantme » :** http://www.garantme.fr/ me permettra l'accès au logement.

Il s'agit de services de cautionnement (gratuit pour Visale, payant pour Garantme) pour les étudiants en recherche de logement en résidence universitaire ou privée, que vous soyez boursier ou non. Pour en bénéficier vous devez avoir moins de 31 ans et être indépendant fiscalement de vos parents.

Je peux me faire avancer le dépôt de garantie de location, réclamé par le propriétaire, via l'avance **Loca-Pass** qui peut m'accorder un prêt par Action logement (ex-1 % Logement). Ce prêt est à rembourser sans intérêt d'emprunt, ni frais de dossier. Pour en bénéficier, il faut avoir moins de 30 ans.

J'assure mon logement

Vous devez souscrire une assurance habitation avant de signer le bail. Il existe des offres pour les logements étudiants comme :

ADH ASSURANCES https://www.assurances-etudiants.com/ assurance habitation choix n°2

Ou STUDYASSUR https://studyassur.com/ par exemple.

➢ Je souscris à une assurance responsabilité civile

Cette assurance est obligatoire pour tous les étudiants ! Tout étudiant entrant est obligé de souscrire à une assurance responsabilité civile dans son pays ou en France pour les dommages corporels causés aux tiers dans la vie privée et pour les dégâts matériels. Cette assurance doit vous couvrir en France pour toute la durée de votre séjour. Vérifiez avant de partir que vous avez ce type d'assurance

➢ Je Prévois mon budget

Avant mon départ, je m'assure d'avoir les ressources suffisantes afin de pouvoir étudier dans de bonnes conditions.

Je dois disposer de ressources financières adaptées au coût de la vie en Île-de-France. À partir du 1er août 2026, le niveau minimum des ressources exigées pour l'obtention d'un visa ou d'un titre de séjour sera de 877 euros afin de correspondre au coût actuel du niveau de vie en France.

Voici un exemple d'un budget mensuel :
Loyer charges comprises (eau, électricité) : 600 €
Assurances (habitation, responsabilité civile) : 20 à 45 €
Panier alimentaire : 250 €
Mutuelle : une large variété de forfaits existe, comptez environ 30 €

Mes démarches d'installation en France et à l'université

Avant de partir, je vérifie que j'ai préparé l'ensemble des documents de la check-List.

Documents d'identité

- Carte d'identité
- Passeport
- Extrait de Naissance (traduction + copie conforme)
- Permis de conduire (Si vous avez l'intention de conduire en France)

Documents relatifs à mes études en France

- Attestation d'admission, Accord Préalable
- Attestation de niveau de langue (TCF ou DELF ou DALF)
- Diplômes et relevés de notes antérieurs (Traduction et copie conforme)

Documents relatifs mon voyage

- Vos billets de train ou d'avion
- Votre itinéraire

Documents relatifs ma santé

- Carnet de santé + dossier médical (en cas de pathologie)

➢ Je valide mon Visa Long séjour – Valant Titre de Séjour « Étudiant » VLS-TS

Dans les 3 mois suivant mon arrivée en France, je dois valider mon VLS-TS. Je ne suis pas concerné par cette procédure si je suis un étudiant de nationalité algérienne.

Cette démarche me donne le droit :

- De voyager librement dans tous les pays de l'Espace Schengen ;
- De travailler 964 heures par an, soit 20 heures par semaine, pour compléter mes ressources ;
- De bénéficier de VISALE, la caution locative étudiante gratuite ;
- De prolonger mon séjour au-delà de la durée de validité du titre de séjour délivré.

Pour plus d'information :
https://www.service-public.gouv.fr /particuliers/vosdroits/F2231

➢ Je fais ma première demande de titre de séjour ou je renouvelle mon titre de séjour « étudiant »

Je suis étudiant algérien, je dois solliciter un certificat de résidence pour une durée d'une année dans les deux mois suivant mon arrivée en France. Je dois déposer ma demande en ligne auprès de la préfecture de rattachement de mon lieu de domicile.

Le justificatif d'acquittement du droit de timbre et de la taxe est demandé lors de la remise de la carte.

Je suis un étudiant international hors UE, je dois quatre à deux mois avant la fin de validité de mon visa (VLS-TS) ou de mon titre de séjour pour motif d'études, demander une carte de séjour temporaire (valable 1 an) ou faire une demande de titre de séjour-pluriannuel (sa durée est égale au nombre d'années restant à valider dans le cycle d'études dans lequel je suis inscrit).

Je dois justifier du caractère réel et sérieux de mes études. L'ensemble de mon cursus est pris en compte depuis mon entrée en France.

Le caractère réel et sérieux de mes études est notamment vérifié au moyen de :

- Mon assiduité
- Mes résultats aux examens
- Les diplômes que j'ai obtenus
- Des explications que je dois fournir si je change de cursus

Pour plus d'information, je consulte le site de l'université dédié au demande ou renouvellement de titre de séjour :
https://www.univ-spn.fr/titre-de-sejour/

➢ Je m'inscris administrativement

Pour bénéficier du statut étudiant, je dois effectuer une inscription administrative auprès de l'université Sorbonne Paris Nord.

- Je m'acquitte dans un premier temps de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus : https://cvec.etudiant.gouv.fr/
- Je procède à mon inscription administrative en ligne : https://inscriptions.univ-spn.fr/ pour cela je dois disposer de mon numéro d'OPI qui est visible via mon compte études en France si je réalise une mobilité individuelle. Si je n'arrive pas à y accéder, je dois prendre contact avec mon secrétariat pédagogique afin qu'il me soit communiqué.
- Je peux récupérer ma carte étudiant sur place.

➢ Je procède à mon inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est une inscription aux cours. Elle ne peut être effectuée qu'à partir du moment où mon inscription administrative a été finalisée et validée par les services de la scolarité.

Lien utile pour la réaliser :
https://inscriptions.univ-spn.fr/inscription-pedagogique/

➢ Je m'affilie à la sécurité sociale et à la complémentaire santé

Je suis en France dans le cadre d'un séjour pour motif d'études, je peux bénéficier de la prise en charge de mes frais de santé dès mon arrivée sur le territoire français.

Je me renseigne sur les conditions d'inscription et la demande de sécurité sociale sur :
www.etudiant-etranger.ameli.fr/#/

Attention : si je suis ressortissant de l'UE/EEE ou de la Suisse, avant mon départ, Il faut que je me procurer la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

➢ J'ouvre un compte en banque

Si je réside depuis plus de 3 mois en France, il est conseillé d'ouvrir un compte en banque. Certains organismes comme l'assurance maladie ne me rembourseront que par virement bancaire, sur un compte domicilié en France. Un compte en banque me sera également utile pour mensualiser le paiement des frais de transport.

Pour réaliser ma souscription, je dois me rapprocher d'un organisme bancaire muni des pièces justificatives suivantes :

- **Un justificatif d'identité :** passeport ou titre de séjour en cours de validité ;
- **Un justificatif de domicile :** facture d'électricité, quittance de loyer, attestation d'hébergement et justificatif d'identité de l'hébergeant ;
- **Le certificat de scolarité de l'année en cours.**

RIB : Relevé d'Identité Bancaire

La Vie étudiante à l'Université Sorbonne Paris Nord

Être orienté, écouté et accompagné tout au long de mon cursus

➢ Le Bureau Bienvenue en France – Welcome Desk

Le Bureau « Bienvenue en France » m'accueille et m'accompagne tout au long de mon parcours universitaire. Il m'oriente et me conseille pour tout type de démarches administratives (validation du VLS-TS, demande de renouvellement de titre de séjour, souscription à la sécurité sociale, inscription administrative, etc...)

Des journées d'accueil à l'attention des étudiants internationaux seront organisées pendant la semaine du 12 octobre au 16 octobre 2026 sur les sites de Villetaneuse, Bobigny et Saint-Denis par le bureau des étudiants internationaux. Ces journées me permettront de m'adapter et comprendre le fonctionnement de mon nouvel établissement, en participant notamment à des moments de convivialités (petits-déjeuners, repas), à des ateliers ludiques, des tournois sportifs, en découvrant les différents services proposés par mon l'université.

Sur le site de Villetaneuse, le bureau est situé dans la Maison des étudiants, accès par le forum.

Le bureau est ouvert au public : Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30

Une permanence est également proposée sur le site de Bobigny, au bureau M168 tous les mardis entre 9h00 et 13h00 ou de 14h00 à 16h30.

Je peux contacter le bureau des étudiants internationaux via l'adresse mail suivante :
etudiants-internationaux.univ-paris13.fr
ou par téléphone au **01 49 40 28 93**

➢ Les équipes pédagogiques et administratives

L'université Sorbonne Paris Nord dispose de 9 composantes, selon la formation que j'ai choisie je suis rattachée à l'une d'entre elles et donc je serai en relation avec une équipe pédagogique et administrative tout au long de mon cursus.

Pour trouver les contacts de l'équipe pédagogique ou administrative de ma formation, je peux consulter le site dédié :
https://www.univ-spn.fr/nos-composantes/

UFR SMBH : Unité de Formation et de Recherche Santé Médecine et Biologie Humaine implantée sur le site de Bobigny

UFR SEG : Unité de Formation et de Recherche Sciences économiques et de gestion implantée sur le site de Villetaneuse et Argenteuil

UFR LLSHS : Unité de Formation et de Recherche Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés implantée à Villetaneuse

UFR DSPS : Unité de Formation et de Recherche Droit, Sciences Politiques et Sociales implantée à Villetaneuse

UFR SC. INFO COM : Unité de Formation et de Recherche Sciences de l'Information et de la Communication implantée à Villetaneuse

IUT VILLETANEUSE (cycles de formation dans 8 grands domaines) : Ressources humaines, Banque, Finance / Comptabilité, Gestion des entreprises, Droit / Juridique, Réseaux et Télécommunications, Électronique, Informatique.

IUT SAINT-DENIS (7 départements de formation) : Gestion des Entreprises et des Administrations / Génie Industriel et Maintenance / Génie Mécanique et Productique / Hygiène, Sécurité, Environnement / Mesures Physiques / Sciences et Génie des Matériaux / Techniques de Commercialisation

IUT de Bobigny (4 départements de formation) : Gestion des Entreprises et des Administrations / Métiers du Multimédia et de l'Internet / Carrières Sociales / et Génie Biologique

INSTITUT GALILEE (formations de haut niveau) : Mathématiques et Applications, de l'Informatique, de la Physique et de la Chimie, des Réseaux et Télécommunications, de l'Energétique, des Nanotechnologies, des Biomatériaux et du Génie des Procédés

➢ Le Service de Santé Étudiante

Le Service de Santé Étudiante de l'Université Sorbonne Paris Nord me propose dès que je suis inscrit définitivement de prendre un rendez-vous pour rencontrer un médecin : je peux bénéficier gratuitement d'une consultation et de conseils.

Le Service de Santé Étudiante me propose de mettre à jour mes vaccins et de réaliser un bilan complet si je le souhaite.

L'université Sorbonne Paris Nord s'associe à Doctolib et offre la possibilité à tous les étudiants de consulter un médecin sur simple demande.

Voir :
https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/villetaneuse/le-service-de-medecine-preventive-de-l-universite-paris-13-reserve-aux-etudiants-de-paris-13/booking/specialities?profile_skipped=true&source=external_referral

➢ Le bureau Handicap Étudiant

L'Université Sorbonne Paris Nord, à travers sa mission de handicap, se mobilise pour favoriser l'intégration des étudiants avec un handicap permanents ou temporaire.

Selon mon handicap, différents aménagements peuvent être envisagés. Les aides pédagogiques peuvent être humaines, matérielles ou d'adaptation.

Pour en savoir plus :
https://www.univ-spn.fr/etudiants-en-situation-de-handicap/

Je peux me mettre en relation avec ce bureau via l'adresse mail suivante :
scol-handi@univ-paris13.fr
ou par téléphone au **01 49 40 44 86 / 01 49 40 44 83**

Le bureau est ouvert au public du lundi au vendredi sur le site de Villetaneuse à la Maison des étudiants de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30.

Une permanence est également proposée sur le site de Bobigny au bureau M168, les jeudis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30.

➢ Le Service de Valorisation, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'Etudiant (Service VOIE)

Le service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant (Service VOIE) assure, au niveau de l'établissement, les missions générales d'orientation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Pour bénéficier d'un accompagnement individuel relatif aux questions autour de mon projet d'études ou professionnel, je peux solliciter un conseiller d'orientation du service VOIE.

Je prends rendez-vous :

- À l'accueil du service VOIE sur les campus de Villetaneuse et Bobigny ;
- Par téléphone au 01 49 40 40 11 (Villetaneuse) et au 01 48 38 88 38 (Bobigny) ;
- Par mail à l'adresse **info.voie@univ-paris13.fr** (Villetaneuse) ou **orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr** (Bobigny) en précisant en objet « Conseil en orientation ».

➢ Le Bureau de la Vie Sociale Étudiante

Le bureau de la Vie sociale étudiante (VSE) est un bureau d'orientation et d'information concernant les aides sociales, à destination des étudiants de l'Université Sorbonne Paris Nord.

L'agent du bureau a pour rôle de m'accueillir et m'accompagne dans mes démarches relatives à la question du logement, des aides financières, des mutuelles étudiantes, etc.

Le bureau de la Vie Etudiante est situé dans la Maison des étudiants sur le site principal de Villetaneuse. Il est ouvert au public les lundis, mardis, jeudis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30.

Une permanence est également proposée sur le site de Bobigny au bureau M168, les vendredis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30.

Je peux contacter ce bureau via l'adresse mail :
vse@univ-paris13.fr
ou bien par téléphone au 01 49 40 28 39

Pour un accompagnement auprès d'une assistante sociale du service social du CROUS, merci de prendre rendez-vous sur le site : https://messervices.etudiant.gouv.fr/ dans la rubrique **« Faire appel aux services du CROUS ».**

➢ Le service d'Action Social du CROUS

Présents sur les trois campus, les assistants sociaux du Crous de Créteil peuvent me conseiller et m'aider à résoudre d'éventuelles difficultés d'ordre sociales. Ces personnes, dans une logique de prévention, écoutent, informent le public de ses droits, évaluent et mettent en œuvre des plans d'accompagnements pour répondre à une demande adaptée aux besoins.

Soumis au secret professionnel, les assistantes sociales :

- ❑ Accueillent et écoutent les étudiants, quelle que soit la nature de leurs difficultés (sociales, familiales, médicales, psychologiques),
- ❑ Informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourses, logement, législation sociale…)
- ❑ Accompagnent les étudiants dans leurs différentes démarches auprès :
  - Des services administratifs du Crous ;
  - Des services des universités ;
  - Des services extérieurs (CAF, Mutuelle…) ;
  - Instruisent les demandes d'aides financières (ASAP, ASAA, FSDIE Social).

Les assistants sociaux du Crous vous reçoivent uniquement sur rendez-vous :

- Au sein de la Résidence Gisèle Halimi, du lundi au vendredi ;
- Sur le campus de Saint-Denis, à l'Antenne départementale du CROUS de Saint-Denis.

Seuls les étudiants ayant rendez-vous avec les assistantes sociales peuvent se présenter à l'accueil.

Afin de prendre rendez-vous, je dois me rendre sur la plateforme : https://messervices.etudiant.gouv.fr/ dans la rubrique **« Faire appel aux services du CROUS »**. Lors de ma prise de rendez-vous avec une assistante sociale, je veille à bien préciser le CROUS dont dépend mon université, ainsi que son département (par exemple : **CROUS de Créteil - Seine-Saint-Denis**). Dans mon cas, je peux sélectionner comme thème de la rencontre **« Service social »**.

Je dois impérativement **joindre un certificat de scolarité**, dans le cas contraire, l'entretien ne pourra pas vous être accordé.

En cas d'urgence sociale (**si je suis sans domicile fixe et en précarité alimentaire extrême**), je n'hésite pas à solliciter **la boîte d'urgence du CROUS :**
social@crous-creteil.fr

J'acquiers des compétences particulières et je m'engage à Sorbonne Paris Nord

➢ Je me perfectionne en Français avec l'Espace Langue

L'université Sorbonne Paris Nord offre à tous les étudiants internationaux des cours de français gratuits pendant les semestres 1 et 2. Ces cours de soutien en français concernent tous les niveaux de langue (débutant A1 – confirmé C1) et comptent généralement 3h par semaine. Selon votre formation, la note obtenue peut être prise en compte.

L'Espace Langue programme deux sessions de DELF-DALF (français) par an début décembre et fin mai. Pour préparer cette certification il existe une formule non intensive gratuite, et une formule intensive payante (240€ individuel ou 340€ financé par une entreprise).

L'Espace Langue propose également le CLES (espagnol et anglais) en novembre, décembre et février qui coûte 10€ avec préparation gratuite.

Je peux aussi préparer le TOEFL, le TOEIC pour l'anglais.

Pour m'inscrire aux cours de préparation, je me connecte sur la page dédiée aux **cours de langues :**
https://www.univ-spn.fr/cours-de-langues/

Si je suis dans un programme d'échanges (ERASMUS...), je peux participer à un stage intensif de français.

Le stage de français dure une semaine, avant le début des cours.

Les objectifs sont :

- Renforcer votre niveau de langue
- Découvrir Paris et ses environs
- Créer des liens avec d'autres étudiants, étrangers et français

Le stage commence par un test de langue pour vous répartir dans des groupes selon votre niveau. Ce stage est recommandé même si votre niveau de français est déjà bon, car il permet une intégration plus facile à l'université Sorbonne Paris Nord et d'avoir des interlocuteurs privilégiés.

Plus d'infos :
https://www.univ-spn.fr/espace-langues/

➢ Je participe à des activités culturelles avec le Service Culturel

Les activités du Service culturel de l'université Sorbonne Paris Nord s'adressent à l'ensemble de la communauté universitaire, tout au long de l'année universitaire et sont gratuites.

- Manifestations sur les campus ouvertes à tous
- Ateliers de pratique artistique et culturelle
- Places pour des spectacles, des expositions, des avant-premières au cinéma, dans les théâtres, musées, et lieux culturels partenaires du Service culturel à Paris et en Seine-Saint-Denis.

Plus d'informations sur :
https://serviceculturel.sorbonne-paris-nord.fr/courses

➢ Je fais du sport avec le DAPS

Le Département des Activités Physiques et Sportives propose un large éventail d'activités sportives gratuites. Pour y accéder, il me suffit de me présenter dans la ou les activités de mon choix muni de ma carte étudiant. Il est également possible de m'inscrire en cours d'année, sous réserve de disponibilités pour certaines activités auprès du DABS.

Plus d'informations sur :
https://sport.sorbonne-paris-nord.fr/courses

DAPS : Département des Activités Physiques et Sportives

➢ Je pars en mobilité avec la Direction des Relations Internationales

La Direction des Relations Internationales m'accompagne dans mes démarches pour effectuer une mobilité d'études encadrée ou un stage à l'étranger et me propose de multiples destinations dans le cadre de programmes d'échanges bilatéraux (Erasmus pour l'Europe, Micefa pour les États-Unis, le Canada anglophone et le Puerto Rico, entre autres possibilités).

Pour plus d'information :
https://www.univ-spn.fr/partir-a-letranger/

Elle m'aide également à accomplir les formalités nécessaires à la mobilité et notamment l'obtention d'une aide financière en fonction de certains critères.

Pour plus d'infos pour l'aide à la mobilité :
https://www.univ-spn.fr/aides-a-la-mobilite-internationale/

➢ Je révise et prépare mes examens

Il existe plusieurs espaces de travail mis à ma disposition afin de réviser mes examens.

- Je peux m'installer dans les différentes bibliothèques de l'université : https://www.univ-spn.fr/bibliothèques-universitaires/
- Je peux me rendre à la Maison des étudiants sur le site de Villetaneuse afin de réviser et travailler en groupe à l'espace co-working. Cet espace est ouvert du lundi au vendredi entre 9h00 et 16h30.

➢ Je m'engage auprès d'une association étudiante ou en crée une

La vie associative à l'université Sorbonne Paris Nord est caractérisée par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations participent à l'animation dans les différents sites de l'université :

- Rencontres culturelles
- Colloques
- Pièces de théâtre
- Expositions
- Concerts
- Journaux
- Événements sportifs…

Le bureau de la Vie Associative peut me recevoir à la Maison des étudiants et me proposer des conseils afin de développer et pérenniser mon association. Il est disponible sur le site de Villetaneuse les lundis et jeudis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30.

Il réalise également une permanence les mercredis sur le site de Bobigny aux horaires suivants : 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30.

Je peux me mettre en contact grâce à l'adresse suivante :
vie-associative@univ-paris13.fr

ou par téléphone au **01 49 40 39 08**

Je peux consulter l'annuaire des associations afin de m'informer, grâce au lien suivant :
https://www.univ-spn.fr/annuaire-des-associations-etudiantes/

La vie dans la région

➢ Je me déplace en région Île-de-France

Je me connecte via l'application Île-de-France mobilités afin de consulter les plans des lignes de transport et les leurs horaires, pour préparer un séjour à Paris et dans sa région et découvrir les conditions d'accessibilité si je suis en situation de handicap.

Voici le lien utile :
https://www.iledefrance-mobilites.fr/

RATP : Régie Autonome des Transports parisiens

RER : Réseau Express Régional

TER : Train Express Régional

➢ Je souscris à un abonnement de transport

- J'ai moins de 26 ans

Si vous avez moins de 26 ans et si vous résidez en région Île-de-France, vous pouvez bénéficier d'un forfait IMAGINE-R, cette carte vous donne accès à des voyages illimités dans toute la région Île-de-France.

Plus d'infos sur :
https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/forfait-imagine-r-etudiant

- J'ai plus de 26 ans

Si vous êtes étudiant de plus de 26 ans, vous pouvez souscrire à un forfait Navigo pour la semaine, le mois ou pour une année complète. Il vous permet de vous déplacer dans toute l'Île-de-France (zones 1 à 5), tous les jours.

Plus d'infos sur :
http://www.navigo.fr/

➢ Je prends connaissance des numéros d'urgence



➢ Je découvre la culture Française, la région Parisienne et je me divertis

Le Pass Culture permet aux jeunes de 15 à 21 ans de découvrir la culture locale. Je peux m'y inscrire afin de bénéficier d'une multitude d'offres culturelles et afin de vivre des expériences enrichissantes près de chez moi.

Pour plus d'information, je peux me connecter via le lien : https://www.etudiant.gouv.fr/fr/le-pass-culture-l-application-pour-satisfaire-vos-envies-de-culture-pres-de-chez-vous-2782

Les bons plans à découvrir :

- **Les pépites de France :** est un média qui me montre le plus beau de la France : lieux d'exception, événements, savoir-faire etc... : https://www.instagram.com/lespepitesdefrance/?hl=fr

- **Que faire à Paris :** guides des sorties à Paris : actualités, restaurants, expositions, spectacles, concerts, loisirs et bons plans en Ile-de-France : https://www.instagram.com/quefaireaparis/?hl=fr https://www.sortiraparis.com/articles/tag/que-faire-a-paris

- **Paris Secret :** propose des activités incontournables à réalisées à Paris ou région Parisienne : expositions, festivals, événements gratuits, bons plans et restaurants : https://parissecret.com/que-faire-a-paris-ce-week-end/

- **Tourisme 93 :** les journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion de découvrir le patrimoine de l'Ile-de-France et de Paris dans le cadre d'ouvertures exceptionnelles, visites libres ou guidées le plus souvent gratuites. Cet événement permet chaque année de participer à des conférences, des expositions, des circuits, des concerts et des ateliers : https://www.tourisme93.com/document.php?pagendx=155

- **Explore Paris :** rencontre des lieux et personnes qui transmettent l'histoire du patrimoine industriel, architectural, artistique, gastronomique de l'Île-de-France et de Paris : https://exploreparis.com/fr/16-patrimoine?p=2

- **À la découverte des pépites du 93 :** il y a de nombreux lieux à découvrir en Seine-Saint-Denis, entre Montreuil, Bobigny, Pantin et d'autres villes du 93. Des parcs, lieux culturels, et quartiers de charme. Entre autres, le Musée de l'Air et de l'Espace, le Canal de l'Ourcq, La Cité Fertile, Les Magasins Généraux, La Cité Maraîchère... : https://www.pop-plainecommune.com/quefaire/aux-alentours/les-pepites-a-proximite-de-plaine-commune/

- **Tourisme en Seine-Saint-Denis :** des destinations de tourisme, des propositions de balades, activités, événements, lieux gastronomiques et d'hébergements à découvrir en Seine-Saint-Denis : https://www.france-voyage.com/tourisme/seine-saint-denis-departement.htm

- **Guide du routard Île-de-France :** activités à faire, lieux à voir, faire du tourisme en Île-de-France, découverte du patrimoine industriel réhabilité, ses espaces verts, sa diversité culturelle loin des clichés. Ce département offre une richesse qui gagne à être découverte mêlant histoire, art et nature aux portes de la capitale : https://www.routard.com/fr/guide/france/ile-de-france/seine-saint-denis

➢ Coup de pouce

- L'association **Alter'nature** est une épicerie solidaire. Vous la retrouverez dans nos 3 plus grands campus.
  Pour bénéficier de denrées alimentaires et d'hygiène, une contribution participative de bénévolat est demandée, rendez-vous sur : https://www.instagram.com/alternaturep13/

- **Cop1** est une association indépendante motivée par un but simple : porter assistance à tous les étudiants dans le besoin grâce à des distributions gratuites de denrées alimentaires, de produits d'hygiène, de vêtements, un accès aux droits, à la culture, au sport, à l'emploi et de nombreuses activités. Pour plus d'informations :
  https://cop1.fr/
  https://lacop1ne.fr/

- **La conserve des jeunes** est une association de lutte contre la précarité des jeunes, qui organise des distributions de paniers solidaires.
  Pour bénéficier d'un panier alimentaire gratuit, rendez-vous sur le site internet pour vous inscrire :
  https://www.instagram.com/laconservedesjeunes

- L'association **Linkee Paris** propose à tous les étudiantes et étudiantes des paniers alimentaires. Les paniers permettront la préparation de repas.
  Pour bénéficier d'un panier alimentaire gratuit, rendez-vous sur :
  https://linkee.co/beneficiaires/

- **Le secours populaire** dispose d'antenne étudiante. Sur rendez-vous et en fonction de vos besoins et de vos ressources, vous pouvez bénéficier gratuitement d'aide alimentaire.
  Comment en bénéficier ?
  Pour bénéficier d'un panier alimentaire gratuit, vous devez soit vous connecter soit créer un compte sur
  https://moncompte.secourspopulaire.fr/

- Le réseau **Crous** a mis en place le repas à 1€ pour les étudiants. Pour en bénéficier, dès la finalisation de mon inscription administrative, le paiement de la CVEC déclenche l'envoi automatique d'un message d'activation sur votre adresse email (celle renseignée sur messervices.etudiant.gouv.fr). Pour la finalisation de la création du compte, rendez-vous sur :
  https://mon-espace.izly.fr/Auth/SendActivationMail



SORBONNE NORD

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE DE

CAMPUS CONDORCET PARIS AUBERVILLIERS

ASPC Alliance Sorbonne Paris Cité

www.univ-spn.fr